



Mairie de Sainte-Anne-sur-Brivet

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 17 MAI 2021

L'an deux mil vingt-et-un, le dix-sept mai à 20h30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au sein de l'établissement « Mairie - salle polyvalente », dans la partie salle polyvalente, qui offre des conditions d'accueil adaptées pour respecter les mesures de distance sociale, sous la présidence de M. Jacques BOURDIN, Maire.

Présents : Jacques BOURDIN ; Bertrand CORBÉ ; Olivier COSTE ; Nadine COUËRON ; Claire COURRAUD ; Chantal COUTURET ; Sophie DE LIL ; Christophe GATTEPAILLE ; Sylvie GEFFRAY ; Yann GUILLON ; Edouard HAVARD ; Hugues LEGENTILHOMME ; Jean-Pierre MEIGNEN ; Aude MORACCHINI ; Thierry ONILLON ; Géraldine RADIN ; Jean-Pierre ROUX ; Claire SÉGUÉLA ; Gilbert UM ; Marina VINET

Procuration : Karine HERVY donne procuration à Jean-Pierre MEIGNEN ; Céline JULIEN donne procuration à Claire COURRAUD ;

Secrétaires de séance : Sophie DE LIL et Olivier COSTE.

Date de convocation : 11 mai 2021

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

Approbation du P.V. de la dernière séance du Conseil Municipal : M. le Maire soumet au vote l'approbation du compte rendu du Conseil Municipal du samedi 27 mars 2021. Celui-ci n'appelant pas d'observation, il est adopté à l'unanimité.

1 - LOTISSEMENT DES PEUPLIERS

M. le Maire et M. Christophe GATTEPAILLE, Premier Adjoint, délégué à l'urbanisme, rappellent à l'assemblée le projet de lotissement communal des peupliers et le programme de construction. Le projet est présenté dans son intégralité.

Il est proposé au Conseil Municipal de valider le projet du futur lotissement des peupliers proposé par le cabinet « CAIRN PROMOTION ».

Pour rappel, un accord de principe du Conseil Municipal a été émis favorablement en date du 26 avril 2021. Les parcelles concernées sont les suivantes :

- ZP 249 à 255 situées rue des peupliers sur notre commune, d'une superficie globale de 6 429 m²
- ZP 258 à 265 situées également rue des peupliers sur notre commune, d'une superficie de 90 m²

Soit une superficie totale de 6 519 m² pour un montant de 63 000 € net vendeur.

Dans le cadre de cette transaction, le lotisseur s'engage en connaissance du rapport d'étude de sol et déclare prendre à sa charge tous les frais liés et notés dans ce rapport sans recours contre la Mairie.

Que celui-ci confirme que le recours à un emprunt ne figurera pas parmi les conditions suspensives de la vente.

Après avoir entendu l'exposé de M. le Maire,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité moins une abstention :

- **Approuve** le programme de construction du lotissement des peupliers pour un montant de vente de 63 000 euros ;
- **Donne** délégation à M. le Maire pour signer la promesse de vente, l'acte de vente ainsi que tous les documents nécessaires chez Maître MERY notaire à Pontchâteau ;
- **Donne** délégation à M. le Maire pour solliciter des subventions ;
- **Autorise** M. le Maire à signer toute déclaration ou demande d'autorisation relative afférente à cette opération ;
- **Dit** que les crédits nécessaires seront inscrits au budget communal.

1) 2 - AVENANT A LA CONVENTION DE PORTAGE AVEC L'AGENCE FONCIERE DE LOIRE ATLANTIQUE (AFLA)

Pour rappel une convention de portage financier a été signée entre la commune de Sainte Anne sur Brivet et l'Agence Foncière de Loire Atlantique pour le bâtiment sis au 6 place de l'église (ancienne maison de santé).

Le conseil d'administration de l'APFLA s'est réuni le 15 février 2021 et a approuvé un nouveau Programme Pluriannuel d'Intervention qui porte sur la période 2021-2027

De nouvelles modalités de portage ont été validées, parmi lesquelles la prise en charge intégrale par l'EPF de Loire Atlantique des frais de portage à compter du 1^{er} janvier 2021 et des perspectives nouvelles pour les futurs projets des communes et intercommunalités.

Cet organisme propose à la commune de signer un avenant. Cet avenant a pour objet de supprimer les avances de trésorerie ou le remboursement des frais de portage actuel prévus dans la convention initiale. Il permettra à la commune dès cette année de réaliser une économie de fonctionnement.

A noter également que le terme de l'AFLA est remplacé par le terme EPFLA « Etablissement Public Foncier de Loire Atlantique »

Il est proposé au Conseil Municipal de valider la proposition d'avenant.

Après avoir entendu l'exposé de M. Le Maire

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal,

- Autorise M. le Maire à signer l'avenant.

3 - INFORMATION SUR LES DÉCISIONS DU MAIRE :

Conformément aux délégations données par le Conseil Municipal en application de la délibération du 25 mai 2020, M. le Maire a signé les marchés ci-après :

Marchés signés à la date du 17 Mai 2021				
Objet	Entreprise	Ville (Département)	Montant H.T.	Montant T.T.C.
Chassis fixe PVC	OHEIX Thierry	Sainte Anne sur Brivet	727,35 €	776,69 €
Panneau de Basket groupe scolaire	Manutan	Cesson Cévignon	2 142,00 €	2 570,40 €
Extension du réseau pour le Groupe Scolaire	TBI	Redon	1 919,14 €	2 302,97 €
Plexiglas pour élections Départements et Régionales	BMP 44	44120 VERTOU	1 356,00 €	1 627,20 €
Isoloirs pour élections Départements et Régionales	SEDI	30700 UZES	1 540,00 €	1 848,00 €
Produits d'entretien	PLG	NANTES	875,32 €	1 038,06 €
Bac rétention Pirogues	BONNET THIRODE	MITRY MORY (77)	1 223,24 €	1 467,89 €
Total			9 783,05 €	11 631,21 €

Observation : Ce tableau concerne les marchés de 1 000 € T.T.C. ou plus

INFORMATIONS DIVERSES

1- **Ecole Jean de la Fontaine** : La fermeture d'une classe élémentaire a été actée par l'académie de NANTES en date du 30 mars 2021 pour la rentrée scolaire 2021-2022, l'effectif n'est pas assez conséquent pour garder cette classe.

Un Panneau de basket mobile sera mis en place au début du mois de juillet 2021.

Les ranges vélos de l'ancienne école pourraient être transférés de façon temporaire vers la nouvelle école. Ceux-ci pourraient être peint en jaune.

2- **Plan éducatif des Territoires** : Mme Claire SEGUELA demande si l'école privée peut-être associée à ce plan.

3- **Lycée de Pont-Château** : Mme Claire SEGUELA informe que l'enquête Publique concernant le futur lycée est consultable sur le site de la commune de Pont-Château.

4- **Agence de l'eau (AELB)** : M. Le Maire informe que l'agence de l'eau a adressé une note d'information sur le prix et la qualité du service de l'eau et de l'assainissement

établie sur l'activité 2020. Cette note rappelle le prix moyen sur le bassin Loire Bretagne.

- 5- **Enfance-jeunesse** : Mme Claire COURRAUD, Adjointe à l'Enfance-Jeunesse, indique qu'une fermeture de classe élémentaire est actée par l'Inspection d'académie à l'école publique Jean de La Fontaine. Elle propose que cette information paraisse dans le bulletin municipal. Elle fait également part que le budget de l'école a été voté en équilibre.

Elle informe également que l'accueil périscolaire - accueil de loisirs Les Minots brivetains, ouvrera le lundi 30 et le mardi 31 août. La rentrée est prévue le jeudi 2 septembre.

Mme Claire COURRAUD indique que les parents sont frustrés sur le fait qu'ils ne puissent pas entrer dans l'école. Concernant également l'école, elle informe que la kermesse n'aura pas lieu. D'autres activités scolaires seront peut-être proposées.

- 6- **Sydéla** : M. Christophe GATTEPAILLE, 1^{er} adjoint, informe des avancées avec le Sydéla concernant les futurs projets sur la commune.

- 7- **Boulangerie** : Des travaux supplémentaires doivent être prévus à la boulangerie. Notamment une dalle pour la nouvelle chambre froide, ainsi que la pose d'une paroi pour le stockage est à envisager.

- 8- **Maison médicale** : Des travaux sont à prévoir.

- 9- **Rue de la Chapelle** : Un effondrement de la chaussée a eu lieu rue de la Chapelle. Celui-ci a été provoqué par la casse d'un branchement d'assainissement. Les travaux de réparation sont en cours et seront achevés sous huitaine.

- 10- **Vie associative et sportive** : M. Gilbert UM, adjoint à la vie associative, rappelle que le passage du Tour cycliste de Loire-Atlantique sur la Commune aura lieu le samedi 29 mai 2021 en début d'après-midi. Les bénévoles seront les bienvenus.

Il indique également que le forum des associations prévu le samedi 3 juillet 2021 aura lieu à l'étang de la commune de Sainte Anne sur Brivet.

- 11- **Protocole sanitaire lié à la COVID** : L'ouverture de la salle polyvalente aura lieu dans le respect du protocole énoncé par le gouvernement (jauge). La salle des sports sera ouverte pour les scolaires mineurs à compter du 19 juin 2021 pour les activités sportives.

- 12- **Communication** : Le prochain bulletin municipal paraîtra mi-juillet. La date butoir pour les articles et photos sera le 5 juin 2021.

- 13- **Clic** : Mme Sophie DE LIL, adjointe aux affaires sociales, informe que la reprise des ateliers informatique pour les seniors se fera à compter du 27 mai 2021

- 14- **Environnement** : M. Hugues LEGENTILHOMME, Adjoint à l'Environnement, fait part que le Syndicat du Bassin Versant du Brivet (SBVB) n'a pas eu de retour concernant les actions de découverte de l'eau pour la proposition de sortie pour 3 classes dans un bois.

Il informe également que des inondations ont eu lieu à « HESSIN » lieu-dit situé sur la commune.

Un flyer pédagogique sur l'usage des produits phytosanitaires et autres sera distribué.

Environnement - commission déchets : Mme Claire SEGUELA informe le conseil municipal concernant le nouveau mode de collecte, une intervention sera faite par le service de la gestion des déchets de la Communauté de Communes.

La collecte en alternance « bac gris, bac jaune » commencera le 06/09/2021.

- les déchèteries ont subi une mise aux normes (gardes corps). Il a été également observé des dégradations et des vols en déchèteries, un travail en lien avec la gendarmerie est établi.

Volet prévention :

- sensibilisation autour du mulching (tonte sans ramassage de l'herbe), location broyeurs, compostage réalisé à Campbon
- action zéro déchets avec les bibliothèques.
- Participation d'élus au Plan d'Action Prévention (DMA) pour les 6 ans à venir.
- Charte "Engagement Rivières et fleuves sans plastiques" à l'étude dans les commissions environnement des communes membres.
- Un article sera inclus dans le Bulletin municipal pour rappeler les nouveaux gestes de tri en vigueur."

15-Vie de la commune : Le déplacement des commerces ambulants se fera au début du mois de juin.

16-Ressources humaines-personnels : M. Jean-Pierre MEIGNEN informe que le service administratif est actuellement en sous-effectif. Et que le recrutement du DGS est en cours.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Maire lève la séance à 22h00.

Le Maire

Jacques BOURDIN

Bertrand CORBÉ

Olivier COSTE

Nadine COUËRON

Claire COURRAUD

Chantal COUTURET

Sophie DE LIL

Christophe GATTEPAILLE

Sylvie GEFFRAY

David GUIHO

Yann GUILLON

Edouard HAVARD

Karine HERVY

Céline JULIEN

Hugues LEGENTILHOMME

Jean-Pierre MEIGNEN

Aude MORACCHINI

Thierry ONILLON

Géraldine RADIN

Jean-Pierre ROUX

Claire SÉGUÉLA

Gilbert UM

Marina VINET